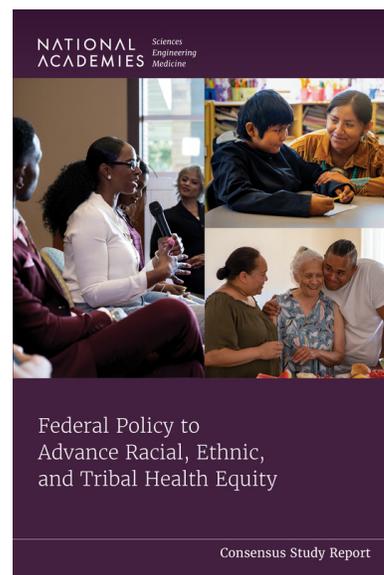


Politique fédérale visant à promouvoir l'équité en matière de santé pour les groupes raciaux, ethniques et tribaux

Contexte

Aux États-Unis, la capacité d'une personne à jouir d'une vie saine et prospère est souvent déterminée par sa race et son appartenance ethnique, ainsi que par des désavantages structurels liés à l'accès à des soins de santé de qualité, à l'éducation, aux opportunités d'emploi, etc. La réalisation de l'équité en matière de santé - l'état dans lequel chacun a une chance équitable d'atteindre son plein potentiel en matière de santé et de bien-être et où personne n'est désavantagé à cet égard en raison de sa position sociale ou d'autres circonstances socialement définies - nécessite des efforts ciblés et continus pour remédier aux inégalités. La recherche de l'équité en matière de santé est souvent motivée par des programmes au niveau de la communauté et de l'État, mais elle nécessite et bénéficie du soutien et du leadership du gouvernement fédéral.



Principes clés du rapport

- La santé ne se limite pas au bien-être physique et mental, elle englobe également le bien-être social, économique et autre, tous nécessaires à l'épanouissement de l'être humain.
- Toutes les politiques fédérales peuvent avoir une incidence sur la santé de la population.
- Les données probantes proviennent de sources quantitatives, qualitatives et communautaires.
- Les politiques fédérales devraient être axées sur l'équité en matière de santé.
- Pour faire progresser l'équité en matière de santé, des changements structurels et systémiques sont nécessaires.

Lorsque les individus s'épanouissent, les communautés et le pays tout entier s'épanouissent.

Processus

Les National Academies ont constitué un comité d'experts pour (1) se concentrer sur les politiques fédérales qui contribuent aux écarts évitables au chapitre de la santé et les résultats obtenus par toutes les populations racisées et ethniquement minoritaires aux États-Unis et (2) déterminer les approches les plus efficaces ou les plus prometteuses pour modifier les politiques dans le but de faire progresser l'équité en matière de santé en raison de la race ou de l'ethnie.

D'innombrables politiques fédérales peuvent avoir une incidence positive ou négative sur l'équité en matière de santé pour les groupes de différentes races et ethnies. Par conséquent, le rapport d'étude consensuelle intitulé *Federal Policy to Advance Racial, Ethnic, and Tribal Health Equity (Politique fédérale visant à promouvoir l'équité en matière de santé pour les groupes raciaux, ethniques et tribaux)* traite des politiques pertinentes dans le contexte plus large des déterminants sociaux de la santé dans cinq chapitres. Bon nombre des conclusions exposées dans ces chapitres fournissent des exemples de thèmes transsectoriels qui éclairent les recommandations du rapport.

Recommandations

Action 1: Mettre en œuvre une coordination soutenue entre les organismes fédéraux

Le gouvernement fédéral est vaste, complexe et soumis à des priorités conflictuelles et parallèles. Il est nécessaire d'instaurer un leadership pour intégrer l'équité en matière de santé au niveau fédéral, notamment par la création d'une entité permanente chargée de superviser ces efforts. Une vérification de l'équité des politiques passées et actuelles pourrait contribuer à garantir une distribution équitable et efficace des ressources. En outre, l'élaboration d'un tableau de bord sur l'équité pour évaluer les politiques fédérales proposées aiderait les décideurs politiques à mieux comprendre le potentiel de ces politiques à corriger ou à exacerber les inégalités.

Action 2: Donner la priorité à la voix des communautés, la valoriser et l'intégrer dans les travaux du gouvernement

Les communautés doivent faire partie intégrante des décisions relatives à l'administration des lois, des réglementations, des programmes et des politiques qui les concernent. Le gouvernement fédéral doit donner la priorité à l'avis des communautés lorsqu'il modifie ou élabore des politiques visant à promouvoir l'équité en matière de santé et le Congrès doit demander un rapport sur le fonctionnement actuel des conseils consultatifs communautaires fédéraux et sur la manière dont leur fonction peut être améliorée.

Action 3: Veiller à ce que la collecte et la communication des données soient représentatives et exactes

La collecte de données exhaustives n'est pas seulement nécessaire pour faire progresser l'équité en matière de santé, c'est aussi une question d'équité en soi. Le manque de représentation dans les données, la collecte de données sans tenir compte des exigences de la communauté et le partage de données inexactes ou imprécises sur les communautés raciales, ethniques et tribales signifient que le gouvernement fédéral n'a pas été préparé à comprendre, à réduire ou à éliminer les inégalités en matière de santé au sein de ces populations.

Par conséquent, le gouvernement fédéral devrait favoriser l'adoption de méthodes permettant d'obtenir des données équitables pour les petites populations appartenant à des minorités raciales et ethniques et garantir une collecte et une communication équitables des données détaillées sur l'origine et l'appartenance tribale au moyen de la désagrégation des données. Le gouvernement fédéral devrait créer et assurer l'utilisation généralisée de mesures communes pour les inégalités en matière de santé, y compris des mesures scientifiques du racisme.

Action 4: Améliorer la responsabilisation fédérale, la mise à exécution, les outils et le soutien à un gouvernement qui favorise une santé optimale pour tous

La souplesse dans la façon dont les États et les localités mettent en œuvre les politiques fédérales s'est traduite par des progrès importants, mais a également mené à une mise en œuvre fragmentaire et à priver encore davantage les groupes raciaux et ethniques minoritaires de leurs droits. Par conséquent, le gouvernement fédéral devrait garantir une mise en œuvre équitable des politiques fédérales et un accès équitable aux programmes fédéraux. Il s'agit notamment de faciliter l'accès aux prestations pour les personnes admissibles et de mettre en œuvre des normes de rendement pour assurer la responsabilisation.

Considérations Relatives aux Populations Amérindiennes et Autochtones de l'Alaska

Le comité a accordé une attention particulière aux populations amérindiennes et autochtones de l'Alaska ; en effet elles sont confrontées à des défis uniques et obtiennent de moins bons résultats que tous les autres groupes raciaux et ethniques dans de nombreux domaines de la santé. Le gouvernement fédéral devrait élever le directeur de l'Indian Health Service au niveau de secrétaire adjoint, autoriser le financement de l'Indian Health Service à parité avec les autres programmes de soins de santé et rétablir un Comité des affaires indiennes à la Chambre des représentants.

Accéder au rapport complet sur www.nationalacademies.org/health-equity-policies.